QUAND LES PREOCCUPATIONS DES CITOYENS INSPIRENT LE TRAVAIL DU DEPUTE :

LE CAS PARTICULIER DE LA CIRCONSCRIPTION

Outre les aspects nationaux, économiques et sociaux, notre circonscription présente des particularités que je n'ignore pas et sur lesquelles j'agis.

POUR LE CADRE DE VIE

Pour la Loire, nous devons concilier la vie naturelle du fleuve et notre sécurité. Si des barrages devaient être construits pour faire face à ce double enjeu, nous devons d'abord réfléchir à l'aménagement global de la vallée. Je m'engage sur le développement des transports collectifs. J'agis pour le développement d'un réseau ferroviaire régional. Je compte bien continuer à développer transports collectifs et énergie propre, par exemple le tramway.

POUR L'AGRICULTURE

J'ai travaillé avec les organismes et les représentants de la profession en parlant vrai. J'ai porté des réformes telles que celle des cotisations sociales.

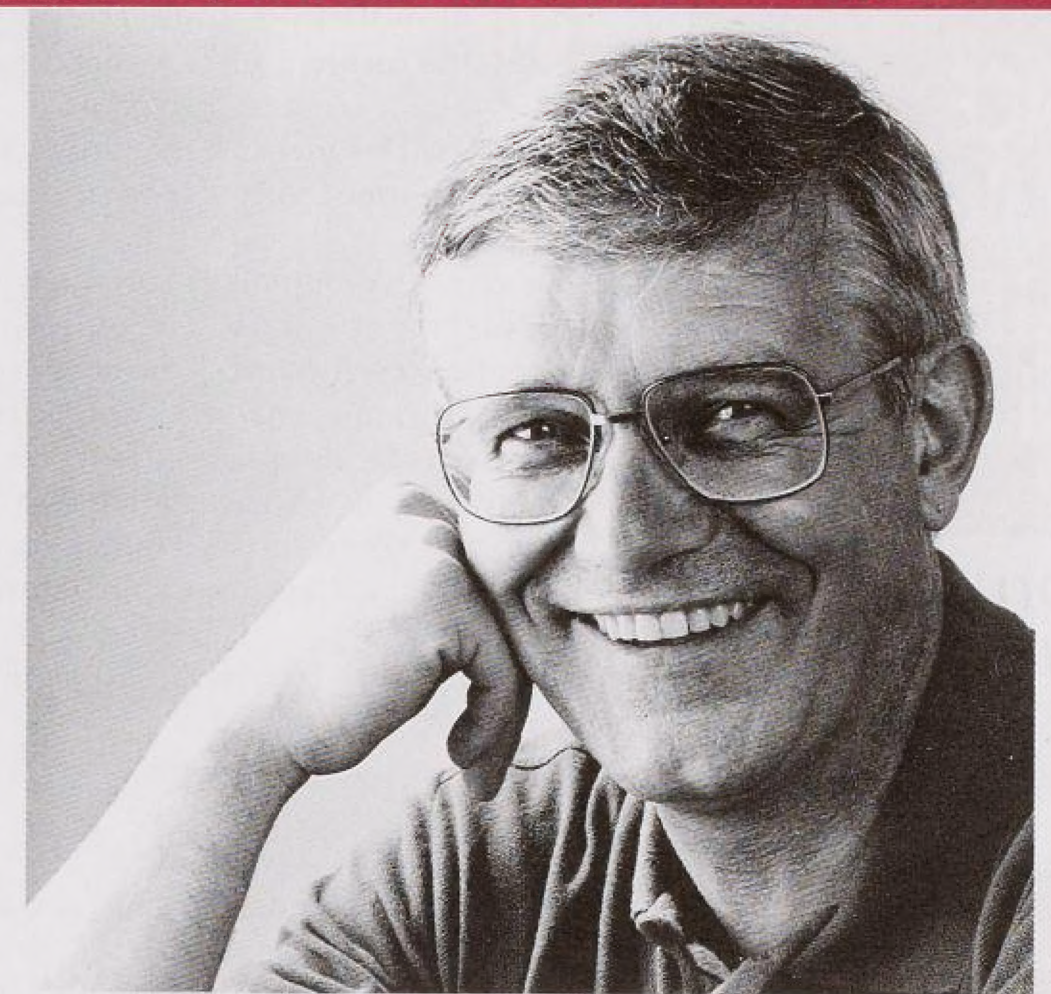
POUR LA VILLE

Avec l'Etat, les collectivités doivent assumer leurs responsabilités concernant le logement, la cohésion sociale et la sécurité. J'ai été le rapporteur de la loi d'orientation pour la ville qui leur en donne les moyens. C'est le droit à la ville pour tous.



R.C. Orléans 87 B 419

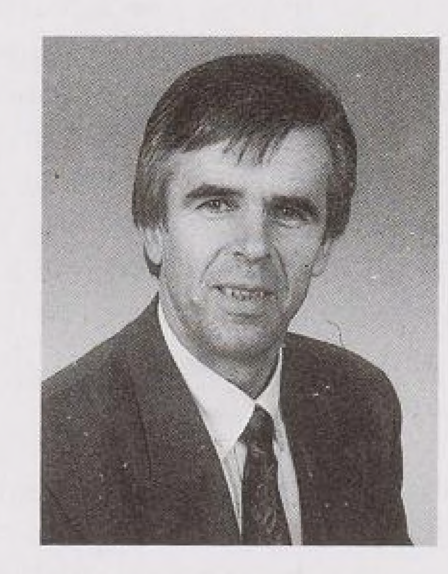
REPUBLIQUE FRANÇAISE - 3ème CIRCONSCRIPTION DU LOIRET
ELECTIONS LÉGISLATIVES - 21 MARS 1993



51 ans - Professeur à l'université

Jean-Pierre LAPAIRE

Député sortant, Maire de Saint-Jean-de-Braye



Jean-Marc ROUSSEAU
Candidat suppléant
49 ans - Instituteur
Conseiller Régional
avec Jean-Pierre LAPAIRE

J'ai un idéal :

C'est le progrès au service de l'homme.

Un idéal n'est que mots et rien de plus s'il n'a pas d'effet direct, réel, sur notre société si diverse, complexe et difficile. Voilà la réalité de tous les jours.
Cette réalité, je la vis dans cette circonscription où je me suis attaché à ses villes et villages, à ses femmes et ses hommes.

Jean-Pierre LAPAIRE



Alliance des Français pour le progrès



PUISSANCE ECONOMIQUE ET DIFFICULTES DE L'EMPLOI :

LE PARADOXE DE NOTRE TEMPS

Une politique industrielle vigoureuse et fructueuse a placé la France dans le peloton de tête des puissances économiques mondiales. Des mesures incitatives à l'emploi et au développement ont été prises en faveur des entreprises.
Pour créer des emplois il faut aller plus loin. Il y a des gisements locaux d'emplois. J'en parle d'expérience. A Saint-Jean-de-Braye, nous avons utilisé les moyens mis à la disposition des collectivités locales par les lois de décentralisation et nous travaillons en partenariat. Nous encourageons la création d'entreprises : pépinières d'entreprises, conditions d'accueil, mobilisation de l'épargne de proximité.
Résultat : en 10 ans, 2.300 emplois supplémentaires.

CONCILIER LA VIE, L'ECONOMIE, L'ENVIRONNEMENT ?

L'ENJEU POUR DEMAIN

Jamais en France un ensemble aussi important de lois concernant l'environnement n'a été adopté. Ces lois permettent enfin d'envisager pour l'avenir des activités humaines réconciliées avec l'environnement et plus économes des ressources naturelles.
Les seules lois du marché ne sont pas adaptées à la préservation de l'environnement. Pour moi, c'est le rôle de l'Etat arbitre.
J'ai voté la loi sur l'eau qui en réorganise la gestion et crée un délit de pollution des eaux; la loi sur l'élimination des déchets qui permettra la suppression de 6.500 décharges en 10 ans et qui incite à la valorisation et au recyclage; la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages, et enfin la loi sur les carrières, désormais installations classées.

SOLIDARITES TERRITORIALES :

LA REVOLUTION TRANQUILLE

Dans ma circonscription, il y a de très petites communes rurales, des communes périurbaines sans emplois où les services de base aux habitants ne peuvent pas être financés, des communes qui, au nom de l'emploi et de la taxe professionnelle laissent s'installer dans n'importe quelles conditions des entreprises dangereuses pour l'environnement.
J'ai voté la loi de 1990 qui impose une répartition plus équitable du logement social. Dans le Loiret, il est encore concentré sur un tiers des communes. Nous commençons à soutenir, avec des résultats, les communes qui ont beaucoup de logements sociaux et les chefs-lieux de cantons ruraux.
Et en 1992, j'ai voté la loi qui crée les communautés de communes et les communautés de villes. Vocations : aménagement de l'espace et développement économique.
Il faut poursuivre dans ce sens, en veillant à ce que les actions communes soient librement consenties. Les communes rurales peuvent s'associer pour créer et au moins pour conserver des services qu'elles ne pourraient pas offrir seules. Dans les agglomérations urbaines, l'association des communes doit permettre de partager charges et richesses.

L'OBLIGATION DE SOLIDARITE :

UN DEFI A L'EGOÏSME



Nous avons toujours voulu maintenir un haut niveau de protection sociale pour tous.
Depuis 1988, une couverture sociale a été assurée aux personnes en difficulté bénéficiant du RMI, financée par l'Impôt de Solidarité sur la Fortune. A la garantie de ressource s'ajoute la démarche de réinsertion. J'ai voté trois lois importantes : la prévention et le règlement du surendettement, le droit au logement des plus démunis et la lutte contre l'exclusion professionnelle. La protection sociale ne reposera plus sur la seule taxation du travail : la Contribution Sociale Généralisée fait appel désormais aux revenus du capital.
La garde des enfants, leur scolarité et celle des étudiants sont aidées par des allégements fiscaux. Depuis 1988, les crédits pour le maintien et l'aide à domicile, l'hébergement des personnes âgées ont été augmentés, la fiscalité aménagée et l'allocation-dépendance créée en 1992.
L'insertion des personnes handicapées progresse dans les écoles, les villes, les lieux de travail. J'ai obtenu pour le Loiret des places supplémentaires en Centre d'Aide par le Travail et l'ouverture de la première Maison d'Accueil Spécialisée pour 1994.
Tout cela mérite d'être défendu et doit encore être amélioré.
Nous devons consentir un effort plus important pour le développement des pays du Tiers Monde et d'Europe Centrale. Leur misère m'est insupportable et peut déstabiliser nos sociétés.